

Lundi matin
15 rue d'Égypte

5290/72.

Mon cher Tierens
Le Comte d'Orléans, obligé
de s'absenter, m'a demandé
de le remplacer pour faire à
la Commission des Musées les
honneurs du tableau qui
se trouve dans l'hôtel inhabité
de la Place de l'Industrie 37.
Voulez vous donc me faire
connaître les desirs de la

Commission ? Le tableau
est un morceau capital,
2.50 x 2.10. groupe
syndes des marchands de vin
grande naturelle arrivés à
une table et deux personnes
accusées debout. Par la
composition cela rappelle les
syndes des drapiers de
Rembrandt mais l'exécution
est toute autre, plutôt
jeune de Vander Helst, avec
plus de largeur et de liberté.
Il y a une magnifique

Après J. van Leekhout 1693
à dessein incertain. L'œuvre est
dans un état parfait de conservation.
Les figures sont de nos et détachent sur
un fond d'architecture blanche, avec des
arabes dans les niches. Un grand drapier
d'abord rouge contre la table. Il y a un
effet de perspective sans avant la scène et
actuellement une scène d'ensemble.

offre 150.000 francs argent
sur titre immédiatement.

Les d'Arthies, tenus par un
vœu de leur père, désirent laisser
la préférence au musée de
Muscottes. Ils accepteraient
un prix moins élevé et
donneraient toutes facilités
de paiements échelonnées. -

Je pense qu'on aurait le tableau
pour 125 000 francs. -

Il faut se presser cependant
Bonne nuit

P. Cambette

Bruxelles, 18 novembre 1859.

Monsieur,

Monsieur le Secrétaire des Connaissances des
Musées de peinture me prie de vous faire
savoir s'il vous serait possible de voir
jeudi entre 11 h et midi, 87 place de
l'Industrie le tableau de G. Vander Meulen.
Je pourrais être libre à ce moment là

et tout empêche ment impie, dont vous
serez prévenu en temps utile. J'aurai l'
honneur de vous attendre aux jour et heures
indiqués ci-dessus à l'hôtel de la place de
l'Industrie n° 37.

Tout va bien et l'assurance de vous
tenir les plus distingués

Edw. Coulterman

12 rue de Naples.

Monsieur le Comte,

La Commission Directrice des Musées Royaux a examiné le grand tableau des Syndics de Gerbrand Van den Heekhoudt que vous voulez bien lui soumettre au nom de vos cohéritiers. Tout en reconnaissant les qualités de ce groupe de portraits ainsi que son parfait état de conservation, elle estime ne pas pouvoir en réaliser l'acquisition aux conditions proposées. Notre galerie hollandaise, si brillante qu'elle soit, n'a jamais été l'objet de sacrifices pécuniaires aussi considérables, réservés plus volontiers à l'achat d'oeuvres d'art d'intérêt national.

Notre collège a été très touché du procédé courtois de la famille d'Oultremont, consentant à accorder la préférence à l'Etat belge dans une négociation de l'espèce; nous regrettons de n'y pas donner suite.

Agréez, Monsieur le Comte, l'assurance de notre considération très distinguée.

Pour la Commission Directrice,
Le Secrétaire et Membre, Le Président ff.

Monsieur le Comte F. d'Oultremont,
Conseiller à la Cour d'Appel
rue de Naples.
BRUXELLES.

Expédié le 5-1-1920

5 janvier

20

Monsieur le Comte,

Nous avons l'honneur de vous faire savoir que la
Maison Mommén fera déposer, demain matin, à l'hôtel de la Place
de l'Industrie, le tableau de Van den Beekhoudt.

Veuillez agréer, Monsieur le Comte, l'assurance
de notre considération très distinguée.

Pour le Conservateur en chef,

A Monsieur le Comte d'Outremont,
BRUXELLES.